



Uccle, le 18 juin 2020

Communications importantes

Comptes de juin et remboursement

Petit rappel... N'oubliez pas de rendre votre talon de remboursement des comptes pour le montant trop perçu via le cartable de votre enfant. Pour les parents présentant un solde en faveur de l'école, nous vous demandons de payer celui-ci pour le lundi 22 juin au plus tard sur le compte de l'école. Festi'Val remercie les personnes ayant souhaité de faire don (en partie ou en totalité) du montant à rembourser afin de pallier à l'absence de bénéfices suite à l'annulation de notre fancy-fair.

Objets perdus

A partir du mercredi 24 juin 2020 et jusqu'au mardi 30 juin inclus, vous pourrez vérifier chaque jour entre 15h45 et 18h30 (mercredi entre 12h15 et 18h30) dans le hall Gatti si votre enfant n'a rien perdu durant cette année scolaire (sac, vêtement, bonnet, casquette, gourde, boîte à tartines...). Le 1^{er} juillet, tout sera retiré et transmis à diverses institutions au service de l'enfance.

Attestation fiscale

L'attestation fiscale pour les frais de garderie vous a été transmise via votre enfant. Prenez en soin, ne l'égariez pas car nous ne pourrions pas vous fournir un autre exemplaire. Si par malheur, un duplicata serait nécessaire, une demande écrite devra être rédigée et la copie sera à vos frais.

Matériel scolaire 2020-2021

Vous recevrez fin juin les listes de matériel scolaire à vous procurer pour la prochaine rentrée des classes, celles-ci seront également postées sur le site de l'école dès le 11 juillet 2020.

Dates importantes

Un premier agenda vous est distribué également ce jour. Nous espérons qu'il captivera toute votre attention. A vos agendas !

Inscriptions pour l'année 2020-2021

Comme vous le savez, il y a une pénurie de place dans de nombreuses écoles bruxelloises et nous devons refuser énormément de demandes. Au cours de cette année scolaire, vous avez répondu à une demande de réinscription pour l'année prochaine. En cas de changement d'avis, nous vous demandons d'en avvertir les directions le plus rapidement possible (pour rappel, un changement d'école n'est pas autorisé en fin de P1, P3, P5 et pour les années complémentaires, sans raison légalement reconnue).

Site internet

Durant le confinement, un nouveau site internet pour l'école a pris forme. Il est encore actuellement en phase test. Il sera accessible dès le 11 juillet 2020. En attendant, et ce jusqu'au 30 juin 2020 inclus, l'ancien site est toujours consultable.

Repas 2020-2021

Afin de répondre aux exigences de nos partenaires, les commandes de repas se font uniquement à l'année pour les sections maternelles et primaires ! Aucun changement n'est autorisé en cours d'année. Pour nous permettre d'organiser la rentrée des classes, nous vous demandons de déterminer votre choix dès maintenant à l'aide du talon ci-joint.

La Direction,

Mesdames Ghigny et Rosar

Commande de repas pour l'année 2020 - 2021

Nom de l'enfant : Prénom : Classe :

Durant toute l'année scolaire 2020-2021, mon enfant

apportera son pique-nique

mangera le repas chaud AVEC le mercredi

mangera le repas chaud SANS le mercredi

Afin de répondre aux exigences de nos partenaires, les commandes de repas se font uniquement à l'année pour les sections maternelles et primaires ! Aucun changement n'est autorisé en cours d'année (sauf pour des raisons légitimes et exceptionnelles, soumises à l'accord des directions).

Date et signature des parents :